



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 125891

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le « livre blanc de la modernisation hôtelière et touristique », publié en novembre 2011 par le comité pour la modernisation de l'hôtellerie française. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les réflexions que lui inspirent les treize propositions de chantiers à lancer et notamment celle visant à créer un label de qualité national crédible.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a pris connaissance du contenu du « Livre blanc de la modernisation hôtelière et touristique », édité par le Comité pour la Modernisation de l'Hôtellerie Française. Certaines analyses peuvent contribuer à alimenter la réflexion en faveur de la dynamisation de l'offre touristique française. Il faut cependant préciser qu'un certain nombre de constats et de conclusions ne sont pas partagés par l'ensemble des acteurs du secteur alors que d'autres ne sont pas suffisamment étayés et la mise en cause de l'action des pouvoirs publics paraît peu constructive. Par ailleurs, de nombreuses suggestions formulées dans ce Livre Blanc portent sur la gestion ou l'organisation des entreprises entre elles ou en interne, et s'adressent directement aux professionnels. L'Etat a alors un rôle d'encouragement des bonnes pratiques. Le lancement de la marque « Qualité Tourisme » en juin 2005 par les pouvoirs publics a constitué un grand pas dans la recherche de solutions visant à fédérer les multiples labels alors en vigueur ainsi que les démarches qualité les plus rigoureuses engagées par les professionnels du tourisme dans tous les secteurs d'activité et sur l'ensemble du territoire français, et à valoriser l'image de la Destination France. Compte tenu de l'action en cours notamment pour le renforcement des critères de contrôle et des conditions d'acquisition du label, les professionnels les plus représentatifs du secteur ont souhaité accompagner la marque « Qualité Tourisme » et travaillent avec l'Etat aux évolutions indispensables de la marque afin d'en confirmer la pertinence.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125891

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 196

Réponse publiée le : 24 avril 2012, page 3165